

NOUVEAU
EN ARIÈGE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



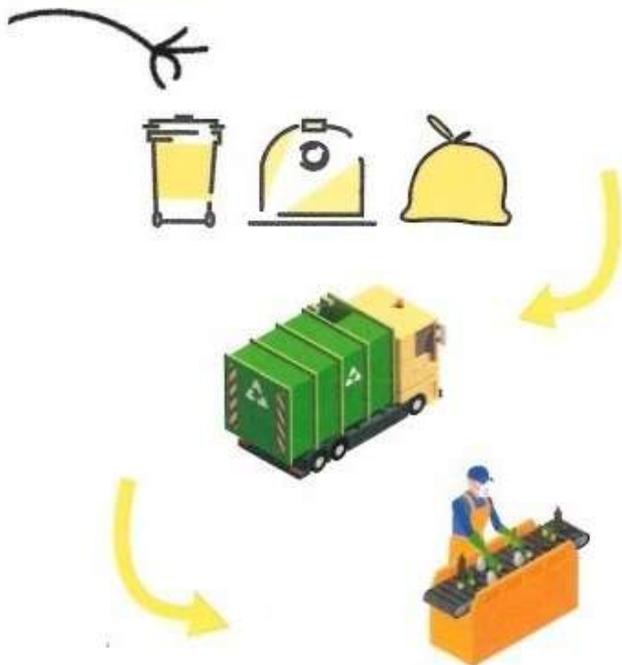
À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021, DES NOUVELLES CONSIGNES
POUR SIMPLIFIER LE TRI !

UN NOUVEAU MÉMO TRI
À CONSERVER PRÉCIEUSEMENT !



FAISONS TOUTES ET TOUS LE BON GESTE

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !



A la maison, en vacances ou au travail, nous trions nos déchets en déposant les emballages recyclables dans le contenant dédié (sac jaune, bac à couvercle jaune, conteneur collectif).

Les camions de collecte vident les contenants et apportent les emballages au centre de tri du Plantaurel.

Au centre de tri, les emballages sont triés par matériau puis mis en balles avant d'être expédiés vers les usines de recyclage.

LE CENTRE DE TRI DU PLANTAUREL MODERNISÉ POUR TRIER **TOUS** NOS EMBALLAGES !



En activité depuis le 1er septembre 2004, le centre de tri du Plantaurel est issu de la volonté des élus de créer une activité économique à finalités sociale et environnementale.

Propriété du SMECTOM du Plantaurel, le centre de tri est exploité par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif à Responsabilité Limitée (SCIC ARL) du Plantaurel dont la majorité du personnel est

EN EMPLOI D'INSERTION.

NOS EMBALLAGES TRIÉS SONT TRANSFORMÉS

PLASTIQUE



ALUMINUM/ACIER



PAPIER/CARTON



VERRE



UN TRI MANUEL QUI DOIT ÉVOLUER VERS PLUS DE MÉCANISATION

POUR PERMETTRE DE TRIER TOUS LES EMBALLAGES !



Aujourd'hui, les différents emballages sont triés manuellement autour d'un tapis roulant, mais le nombre d'emballages recyclables à capter par les trieurs est limité.

Pour faire face à la multiplicité des anciens et nouveaux emballages triés par les habitants, le process du centre de tri est intégralement modifié.

Demain, toutes les étapes de tri seront automatisées avec l'installation de machines de tri optique ultramodernes.

L'intervention des trieurs se fera sur le contrôle qualité. Cette nouvelle installation industrielle produira 4 tonnes d'emballages triés par heure. Le coût d'investissement est de 7,7 millions d'euros.





DES ASTUCES ESSENTIELLES

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI NOUS SIMPLIFIENT LA VIE !

QUELLES SONT LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI ?

Elles sont simples, comme toujours :

Tous les papiers se recyclent (conteneur BLEU)
Tout le verre d'emballage se recycle (conteneur VERT)

Et maintenant :

dans les sacs / bacs / conteneurs JAUNES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

QU'EST CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Le pot de yaourt et de crème fraîche, la barquette de beurre, le sachet de pâtes et de riz, les barquettes polystyrène, le tube de dentifrice, etc. pourront être déposés dans les sacs/bacs/conteneurs jaunes.



EST-CE QU'ON POURRA METTRE TOUS LES PLASTIQUES DANS LES CONTENANTS JAUNES ?

Non. **Tous les emballages en plastique se trient et uniquement les emballages.** Il ne faut jamais déposer d'objet dans les conteneurs, quel que soit son matériau (exemples : jouets, vaisselle, stylo...). Les **objets** en plastique vont dans la poubelle noire ou à la déchèterie.

FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES ?

Non. Il suffit de bien les vider. Les laver revient à gaspiller de l'eau.

EST-CE UNE BONNE IDÉE D'EMBOÎTER LES EMBALLAGES LES UNS DANS LES AUTRES ET/OU DE LES COMPACTER POUR GAGNER DE LA PLACE ?

Non. Attention : **imbriquer les emballages les uns dans les autres ou les compacter rend le recyclage impossible !** S'ils sont emboîtés, les emballages sont considérés comme des erreurs de tri parce qu'il n'est plus possible d'identifier la matière de chaque emballage. Le compactage rend difficile l'identification des emballages sur la chaîne de tri.

SI TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT, QUE MET-ON DANS LA POUBELLE NOIRE ALORS ?

Les produits d'hygiène : coton-tiges, hygiène féminine, cotons démaquillants, pansements, couches, masques...

Les petits objets : jouets sans pile et non électroniques, vaisselle cassée, pots de fleurs (en terre cuite ou en plastique), ampoules à filament, etc.

PENSONS AUX DÉCHÈTERIES POUR :

Cartons volumineux, piles, **déchets toxiques** des particuliers (emballages vides ou pleins) appareils électriques et électroniques...

ET SI UN DOUTE PERSISTE ?

Contact : **Pôle Réduction des Déchets du Smectom**

06 74 67 81 06 - 06 07 05 63 32

RETROUVEZ-NOUS :

www.smectom.fr

Réseaux sociaux



[@smectom_reduisons_nos_dechets](https://www.instagram.com/smectom_reduisons_nos_dechets)



Le meilleur des déchets est celui qui n'est pas produit !
Pensez : lavable, réutilisable, vrac, Stop Pub.